



A l'occasion du **17ème Festival des Architectures Vives**, l'association Champ Libre lance un appel à candidatures pour réaliser **10 interventions dans le cadre du Festival de Montpellier**.

Le Festival s'inscrit au coeur de la ville de Montpellier, il se déroulera dans l'Ecusson et plus spécifiquement dans les cours intérieures de certains hôtels particuliers, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte architecturale.

L'objectif du FAV Montpellier est d'une part, d'ouvrir aux visiteurs, le temps du festival, ces lieux emblématiques et d'autre part, grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une oeuvre spécifique à chaque lieu, de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site patrimonial.

1. PRESENTATION DU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères

et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité ou le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place. Refusant l'immuable, le temps du festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive, offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objets de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette 17ème édition à Montpellier, les lieux choisis sont en adéquation avec cette ville historique. Une de ses richesses est la présence, en son cœur de nombreux hôtels particuliers. Aujourd'hui, Montpellier en compte plus de soixante-dix. Nombre de ces hôtels et cours intérieures privées ne sont pas accessibles au public. Dans leur histoire, les cours, espaces semi-publics semi-privés, se sont vues attribuer des fonctions très diverses entre lieu de représentation, d'accueil, de distribution. Aujourd'hui ces cours restent inhabitées. Dénuées de toute fonction, elles se présentent comme de simples espaces traversés pour rejoindre un lieu privé. Oubliées car inaccessibles, ou oubliées car inappropriées, ces cours disparaissent petit à petit d'une connaissance commune, voire d'un imaginaire collectif. Elles deviennent de véritables espaces oubliés et pourtant possèdent une spécificité propre, offrant une possibilité de magnifier ces lieux par peu de chose. Ainsi, l'architecture contemporaine par jeu révélera et réveillera des sites endormis.

Le Festival est chaque année visité par un large public et a réuni en 2022 pas moins de 10 000 visiteurs.

2. LA THEMATIQUE : SACRALITE

La notion de sacralité prend de multiples visages aujourd'hui. Il se joue un moment de basculement « d'un sacré à l'autre » dans la société contemporaine. Du religieux – avec ses espaces et ses rites très codifiés - vers le sportif, le culturel, le laïc, le politique... Le sport a pris le statut de nouvelle religion pour certains. Les grands stades deviennent ainsi des hauts lieux du rite collectif avec des temps fédérateurs qui marquent l'histoire. Parallèlement, les grands équipements sportifs constituent des lieux iconiques de l'architecture, des écrans de cette sacralité « magnifiée », tel le « Nid » d'Herzog et de Meuron pour le stade de Pékin. L'école a perdu son estrade, tout comme l'enseignement a changé de statut. L'espace nous raconte cette mutation de paradigme dont découle des nouveaux programmes sanctuarisés par l'architecture. Emblèmes d'une société qui adopte d'autres repères. Difficile donc de définir ce qui est sacré ou ce qu'il ne l'est pas avec certitude. La prise de conscience environnementale et l'urgence climatique qui s'imposent à nous, ont une influence certaine sur la mise en place de ce nouveau paradigme.

Toutefois, si l'appréhension du sacré présente une grande complexité et diversité d'approche, l'association sacré/espace est une évidence qui permet de l'aborder plus clairement. Dès que l'espace donne à ressentir l'expression de la sacralité, il n'est plus véritablement utile de le décrypter. En parler est trop complexe, voir tabou. La sacralité dans l'espace ne se raconte pas, elle se vit.

Dans ce déplacement de valeurs, chaque nouvelle sacralité a ses rites et ses rituels qui marquent indéniablement l'espace. A l'image de la société contemporaine, le rapport au temps et à la communication y joue un rôle transformé. Le rite composé de trois aspects décrits par Lévi Strauss : les « paroles proférées », les « gestes accomplis » et les « objets manipulés » est bouleversé par ces mutations. Bien que ces trois types d'actions soient également présentes dans la vie profane, elles sont exécutées d'une manière spécifique pour le rite, qui ne se révèle que dans un lieu donné.

Même mouvant, l'espace de la sacralité revêt des traits universels en mettant en scène l'interdit, le préservé, le clos, l'initiatique, le mystérieux, dans un rapport fort avec son contexte. C'est le lieu qui fabrique le sentiment premier du sacré. Il accompagne l'attitude du corps, amène les conditions du calme ou de l'intensité, du partage ou de l'introspection. Les cours des hôtels particuliers, lieux protégés, secrets et introvertis, invitent à cette réflexion sur la sacralité. Elles constituent un cadre privilégié pour interroger la place et la condition du sacré dans la ville dense, et plus

particulièrement dans un tissu historique. Cette approche peut réinterroger les imaginaires urbains, convoquer les mythes, les icônes, le souvenir ou encore le fétichisme dans leur dimension sacralisée.

Annabelle ISZATT
Architecte, enseignante chercheuse

3. MODALITE DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale. Il est possible de former une équipe pluridisciplinaire mais elle doit être composée d'au moins un architecte.

Les dossiers doivent nous parvenir par le biais de ce formulaire.

Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10Mo sous peine de rejet de la candidature.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

+ **Présentation de l'équipe à télécharger et remplir**, ses membres, avec **Curriculum Vitae de chaque membre**. (Obligatoire) – 1 format A4 par membre de l'équipe.

+ **Références imagées de vos réalisations architecturales, installations, concours...**(Obligatoire)

+ **Note d'intention au regard de la thématique** du Festival des Architectures Vives. Cette note d'environ **une page** doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation et doit être accompagnée d'**une image**. (Obligatoire)

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que ce sont des créations originales qui doivent être présentées dans le cadre du FAV. Il est essentiel de citer et référencer toutes les sources de vos projets.

Les résultats de la sélection seront annoncés courant janvier 2023. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé...) sera adressé aux candidats sélectionnés. La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

5. DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le : **lundi 12 décembre 2022** à minuit, heure française. (GMT+1 / date du dépôt faisant foi).

6. POUR LES DIX EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **13 au 18 juin 2023**. La mise en place et le démontage des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site du 8 au 12 juin 2023 et le démontage est prévu le 19 juin 2023.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une **visite organisée courant janvier 2023**.

Une **subvention de 1 500,00 € TTC** sera allouée à chacun des 10 projets réalisés.

Le livre de la 17eme édition présentant les réalisations sera publié à la fin de l'année 2023.

Contraintes spécifiques : les installations prendront place dans les cours d'hôtels particuliers, elles doivent prendre en considération les conditions d'occupation afin de ne pas porter atteinte ni aux habitants ni à l'environnement bâti. La sécurité des visiteurs et des habitants doit être assurée nuit et jour.

7. CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Site internet : www.festivaldesarchitecturesvives.com

Partenaires :



FICHE CANDIDATURE

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2023

Montpellier



1. Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE	
* mentions obligatoires	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

2. Avez-vous déjà candidaté au FAV Montpellier ?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier PDF de **10 Mo Maximum**, au plus tard le : **Lundi 12 décembre 2022 à minuit, heure française**. (GMT+1 / date d'émission faisant foi) sur : <https://forms.gle/J3ke3fDsPgHCeutYA>

Fait à....., le.....

Signature

Faut-t-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG, DE, HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines. Le festival est réservé aux professionnels, les étudiants ne peuvent pas faire partie d'une équipe.

Qu'est ce que la note d'intention ?

La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer.

Qu'est ce que l'image attendue jointe à la note d'intention ?

Il peut s'agir d'un croquis, d'une perspective réaliste ou non, vous êtes libre d'utiliser la technique qui présentera le mieux votre projet. Des exemples de notes d'intention sont disponibles dans les pages suivantes.

La subvention spécifiée de 1500 euros, comprend-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet?

Les 1500 € TTC est le total pour tout. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts . la présence de vos sponsors (programme, livre du FAV, site internet FAV . la page pr.senant votre projet).

Serait-il possible d'obtenir des photos de ces cours d'Hôtels Particuliers?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com au moment de l'appel à candidature

L'installation conçue doit elle s'adapter à toutes les cours ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différentes cours car elles ne seront attribuées aux participants qu'ultérieurement.